



BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en ligne le : 19-12-2022 jusqu'au : 19-02-2023

DELIBERATION DU BUREAU DU 12 DECEMBRE 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT

Le 12 décembre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 7 décembre 2022.

Membres présents (4) : Soizic PERRAULT David ROBO Marie-Jo LE BRETON Olivier HOUSSAY Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marc BOUTRUCHE – pouvoir à Soizic PERRAULT Excusés (2) : Marie-Hélène HERRY Jérôme PINSARD	DELIBERATION N°	21.BU-12 12 2022	Groupe n° 247
	Actes fonciers	SAINT MALO DE BEIGNON Les Champs Durand	Rétrocession à titre gratuit au profit de la Commune d'un espace vert

En 1982, l'Office a acheté à la Commune de SAINT MALO DE BEIGNON un terrain dit « Les Champs Durand » d'une superficie totale de 10 741 m².

Bretagne Sud Habitat a réalisé 20 logements, et depuis 2012, 14 logements ont été vendus dans le cadre de la vente patrimoine.

Les voiries ont été rétrocédées à la commune le 18 novembre 1994.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2022, Bretagne Sud Habitat souhaite procéder à la rétrocession à titre gratuit du dernier espace vert du programme d'origine.

Ladite parcelle est cadastrée section ZA n°277 d'une contenance de 812 m²

France Domaine a rendu son évaluation le 07 septembre 2022, d'un montant de 27 000 €.

Les frais d'acte de transfert de propriété pris en charge par la Commune et l'acte de rétrocession sera rédigé par l'étude notariale GRAND/BINARD à PLOERMEL.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés (Madame Marie-Hélène HERRY, maire de ST MALO DE BEIGNON, ne prend pas part au vote) :

- valide les conditions de cette rétrocession, à titre gratuit, à la Commune de SAINT MALO DE BEIGNON.
- autorise le Directeur général à signer l'acte de transfert de propriété ainsi que toute constitution de servitude nécessaire et/ou tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

Département : MORBIHAN Commune : SAINT-MALO-DE-BEIGNON	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES PLAN DE SITUATION	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : VANNES Pôle de topographie et de gestion cadastrale 3 Allée du Général LE TROADÉC 56020 56020 VANNES Cédex Tél. 02 97 01 50 96 -fax ptgc.morbihan@dgfp.finances.gouv.fr
Section : ZA Feuille : 000 ZA 01 Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 09/10/2022 (jusqu'au horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	

